GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire: pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Haltte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux (aucune essence compagne prédomine)	R	(R)
— — 5 sapin et/ou épinette blanche	R	(E)
— — 6 pin gris et/ou pin rouge	R	(Pg)
— — 7 pin blanc et/ou pin rouge	R	(Pb)
— — 8 pin rouge	R	(Pr)
— — 9 pin gris	R	(Pg)
— — 10 thuya (cèdre)	R	(C)
— — 11 pruche	R	(Pu)
— — 12 mélèze	R	(L)
— — (plantation)	R	p
PEUPLIER (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	E	(E)
— — (aucune essence compagne prédomine)	E	(R)
— — 5 thuya (cèdre)	E	(C)
— — 6 mélèze	E	(L)
— — 7 pin blanc	E	(Pb)
— — 8 pin blanc et/ou pin rouge	E	(Pr)
— — 9 pin rouge	E	(Pr)
— — 10 pin gris	E	(Pg)
— — 11 sapin et/ou épinette	E	(S)
— — (plantation épinette blanche)	E	(EB) p
— — (plantation épinette de Norvège)	E	(EN) p
— — (plantation épinette noire)	E	(EN) p
— — (plantation épinette rouge)	E	(ER) p
Sapin (sapin et épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S	(S)
— — (aucune essence compagne prédomine)	S	(R)
— — 5 thuya (cèdre)	S	(C)
— — 6 épinette noire et/ou épinette rouge	S	(E)
— — 7 pin blanc et/ou pin rouge	S	(Pb)
— — 8 pin rouge	S	(Pr)
— — 9 pin gris	S	(Pg)
— — 10 pruche	S	(Pu)
— — 11 mélèze	S	(M)
— — (plantation de sapin baumier)	S	(SB) p
Pinède à pin blanc (pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pb	(Pb)
— — — avec pin rouge	Pb	(Pr)
— — — — avec pin gris	Pb	(Pg)
— — — — — avec thuya (cèdre)	Pb	(C)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb	(E)
— — — — — avec mélèze	Pb	(M)
— — — — — avec pin gris	Pb	(Pg)
— — — — — avec pruche	Pb	(Pu)
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb	(S)
— — — — — (plantation)	Pb	p
Pinède à pin rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr	(Pr)
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr	(Pr)
— — — — (aucune essence compagne prédomine)	Pr	(R)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr	(C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr	(E)
— — — — avec mélèze	Pr	(M)
— — — — avec pin blanc	Pr	(Pb)
— — — — avec pruche	Pr	(Pu)
— — — — (plantation)	Pr	p
Pinède à pin gris (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg	(Pg)
— — — — (aucune essence compagne prédomine)	Pg	(R)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg	(C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg	(E)
— — — — avec mélèze	Pg	(M)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg	(Pb)
— — — — avec pruche	Pg	(Pu)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg	(S)
— — — — (plantation de pin sylvestre)	Pg	p
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C	(C)
— — — (aucune essence compagne prédomine)	C	(R)
— — — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	C	(E)
— — — 6 mélèze	C	(M)
— — — 7 pin blanc et/ou pin rouge	C	(Pb)
— — — 8 pin rouge	C	(Pr)
— — — 9 pin gris	C	(Pg)
— — — 10 sapin et/ou épinette blanche	C	(S)
— — — (plantation de thuya)	C	p
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu	(Pu)
— — — (aucune essence compagne prédomine)	Pu	(R)
— — — 5 thuya (cèdre)	Pu	(C)
— — — 6 épinette noire et/ou épinette rouge	Pu	(E)
— — — 7 mélèze	Pu	(M)
— — — 8 pin blanc et/ou pin rouge	Pu	(Pb)
— — — 9 pin gris	Pu	(Pg)
— — — 10 sapin et/ou épinette blanche	Pu	(S)
— — — (plantation)	Pu	p
MÉLÈZE (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M	(M)
— — — (aucune essence compagne prédomine)	M	(R)
— — — 5 thuya (cèdre)	M	(C)
— — — 6 épinette noire et/ou épinette rouge	M	(E)
— — — 7 pin blanc et/ou pin rouge	M	(Pb)
— — — 8 pin rouge	M	(Pr)
— — — 9 pin gris	M	(Pg)
— — — 10 sapin et/ou épinette blanche	M	(S)
— — — (plantation du mélèze européen)	M	(ME) p
— — — (plantation de mélèze japonais)	M	(MJ) p
— — — (plantation de mélèze laricin)	M	(ML) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1Pg	F1(Pg10)
— — — — — — avec pin blanc	F1Pb	F1(Pb10)
— — — — — — avec pin rouge	F1Pr	F1(Pr10)
— — — — — — avec thuya (cèdre)	F1C	F1(C10)
— — — — — — avec sapin	F1S	F1(S10)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1E	F1(E10)
Bouleau à bouleau blanc, avec pin gris	BB-E	BB(E10)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB-E	BB(E10)
— — — — — avec pin gris	BBPg	BB(Pg10)
— — — — — avec pin blanc	BBPb	BB(Pb10)
— — — — — avec pin rouge	BBPr	BB(Pr10)
— — — — — avec thuya (cèdre)	BBC	BB(C10)
Bouleau à bouleau jaune, avec pin blanc	BJPb	BJ(Pb10)
— — — — avec pin rouge	BJPr	BJ(Pr10)
— — — — avec thuya (cèdre)	BJC	BJ(C10)
Peuplier faux-tremble, avec pin gris	PeTg	PeT(Pg10)
— — — avec pin gris	PeTg	PeT(Pg10)
— — — avec pin blanc	PeTb	PeT(Pb10)
— — — avec pin rouge	PeTr	PeT(Pr10)
— — — avec épinette noire ou rouge	PeTE	PeT(E10)
— — — avec thuya	PeTC	PeT(C10)
Épinette rouge résineuse	ErR	ErR(E10)
Épinette résineuse	ErR	ErR(E10)
— — 5 pin blanc	ErPr	ErR(Pr10)
— — 6 pin gris	ErPg	ErR(Pg10)
Mélangée à feuillus intolérants	MFR	MFR(R10)
— — sur station humide	MFR	MFR(R10)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — sur station humide	F3
— — (plantation)	Fp
Bouleau à bouleau blanc	BB
— — à bouleau jaune	BJ
Peuplier	Pe
Épinette rouge	Er
Épinette	Er
— — à bouleau blanc	Er BB
— — à bouleau jaune	Er BJ
— — à peuplier	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F2
Plantation d'érable à sucre	Er Es p
— — de bouleau jaune	Per BJ p
— — de peuplier	Per Pe p
— — de peuplier hybride	Per Ph p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	W
Dénudé et semi-dénudé humide	Wh
Autre	I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	A
Ligne de transport d'énergie (emprise)	— — —
Terrain agricole	— — — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisseur légère	cl
Chablis partiel	chp
Chablis total	cht
Brûlé partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ns
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIÈRE

Jeune inéquienne: Plus d'dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleuse inéquienne: Plus d'dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 30 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges en plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	22m	17m	12m	7m	4m	
	1	2	3	4	5	6
A 80%-	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%-	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%-	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%-	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moins
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 30 %	f
Sévère	31 % et plus	s

Lorsque la pente est inférieure à 5 % ⊖

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 8 D1 C2 D2 m C3 — définition; classe de pente; classe d'âge; densité; classe de hauteur; classe de canopée; sous group. d'essences; groupement d'essences

R C5 c 6 B1 D1 — classe de pente; classe d'âge; densité du feuillu; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. BLAIS, MONEIL & ASS. (FOR. PRIV.) SIGNATURE: C. Blais

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1981; Année de publication: 1982; Année de révision: AVRIL 1984

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 22-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage:
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 13*
Concessionnaire ou autres: 44*
Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 3390*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 911
Municipalité:
Division de recensement: 97860*
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: *
Région écologique:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1 /10/82
Déclinaison magnétique: 22° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-F-3 S.E.	22-F-2 S.O.	22-F-1 S.E.	22-F-1 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-C-14 S.E.	22-C-15 S.O.	22-C-15 S.E.	22-C-16 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-C-11 S.E.	22-C-10 S.O.	22-C-10 S.E.	22-C-9 S.O.

22 C/15 N. E.